

ZOOM

ÉDITORIAL: ERRANCE À L'IMMIGRATION D 4

ENTREVUE: MARQUIS HAINSE, LE NOUVEAU « CHEF ENTRAÎNEUR » DE VALCARTIER D 7

LA CIRCULATION À QUÉBEC

Ces feux qui enflamment...

AUJOURD'HUI CIRCULER À QUÉBEC

Demain L'état du réseau
Lundi Le comportement des automobilistes

■ (LE SOLEIL) — Vous trouvez qu'il y a trop de feux de circulation à Québec? Vous n'avez pas fini de ronger votre frein: la Ville compte en ajouter quelques-uns bientôt...

« Ça, c'est mon arbre de Noël préféré! » André Denis, 57 ans, un jeune retraité de la Garde côtière, peut vous parler durant des heures des feux et de ce qu'il appelle les « aberrations de la circulation ».

Son exemple favori, c'est l'intersection Henri-Bourassa et de la Canardière. Le résident de Beauport a fait le décompte, sous les yeux de la journaliste du SOLEIL, de tous les voyants lumineux installés par la Ville à ce carrefour très fréquenté. « Il y en a 85! » s'exclame André Denis. Ils ont dû passer un mois à installer ça! Tu ne vois jamais ça même dans une grosse ville où il y a beaucoup de monde », ajoute celui qui s'est rendu jusqu'au Panama en voiture.

Vous ne réussirez jamais à faire admettre à Marc Des Rivières, directeur de la division des transports, qu'il y a

Ceux qui trouvent qu'il y a trop de feux de circulation à Québec ne sont pas au bout de leurs peines: la Ville en installera d'autres sous peu!

trop de feux à Québec. « Quand je fais de la signalisation, je suis tenu de suivre les codes du ministère des Transports », répète M. Des Rivières.

Pour une intersection comme Henri-Bourassa et de la Canardière, qui compte un grand nombre de voies, un petit feu ne suffirait pas, ajoute-t-il. « Et comme le virage à gauche en double est permis, ça me force à doubler mon équipement », explique M. Des Rivières.

La Ville dit installer un feu à une intersection seulement lorsque la congestion devient trop intense pour être contrôlée par quatre panneaux d'arrêt. La présence d'une école, d'un hôpital, d'une résidence pour personnes âgées ajoute aussi des motifs.

Le conseiller municipal responsable des infrastructures, Normand Chatigny, sait qu'il y a à Québec plusieurs « feux politiques » et « stops politiques », installés pour calmer de petits groupes de citoyens.

Lorsqu'il était maire de Cap-Rouge, M. Chatigny a déjà reçu l'appel d'un père de famille qui lui demandait de

Voir FEUX en D 2 >

Le bus sur la voie de garage Page D 2
La technologie à la rescousse Page D 2
Les pires endroits pour circuler à Québec Page D 3

► Les points chauds

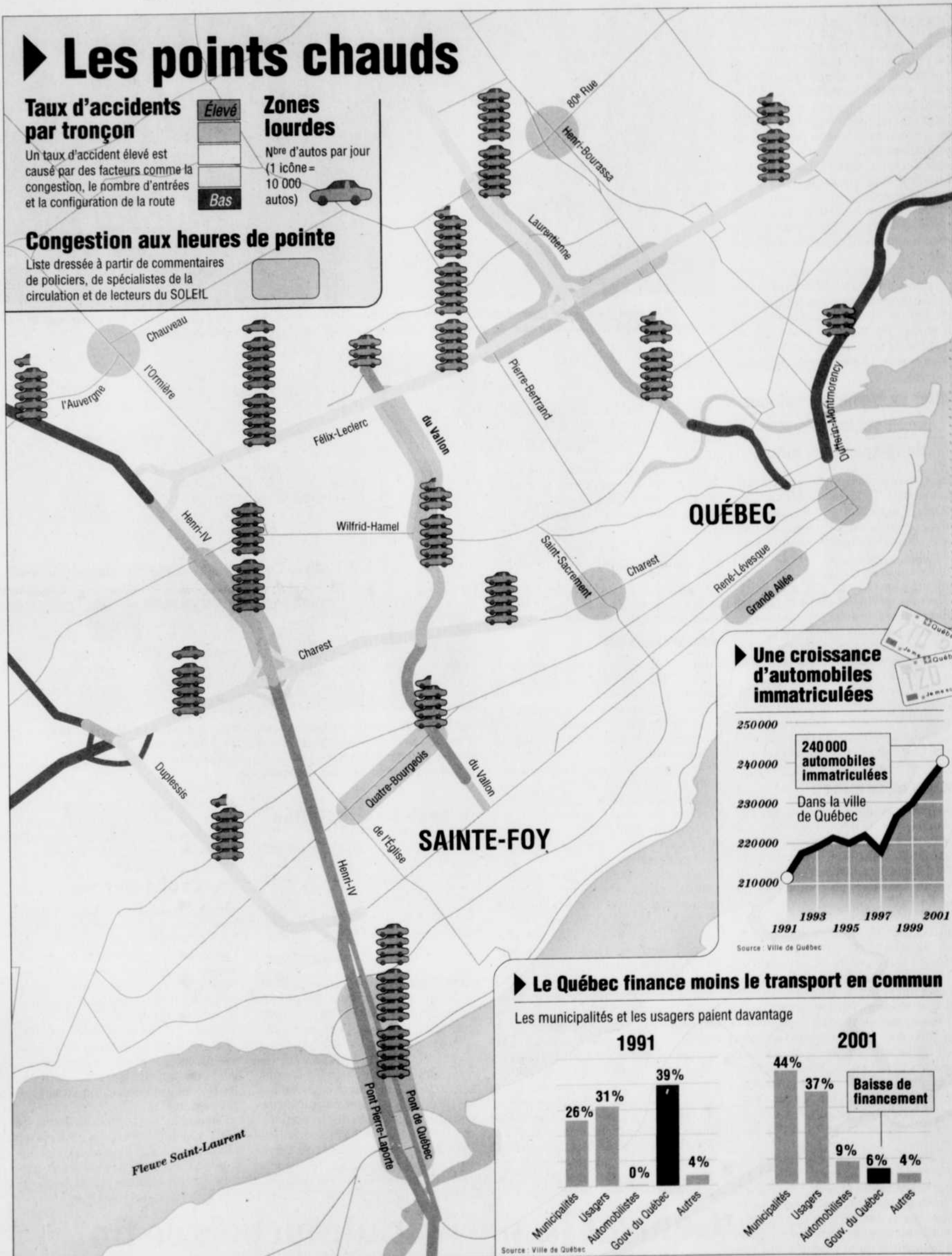
Taux d'accidents par tronçon

Un taux d'accident élevé est causé par des facteurs comme la congestion, le nombre d'entrées et la configuration de la route

Zones lourdes
Nbre d'autos par jour
(1 icône = 10 000 autos)

Congestion aux heures de pointe

Liste dressée à partir de commentaires de policiers, de spécialistes de la circulation et de lecteurs du SOLEIL

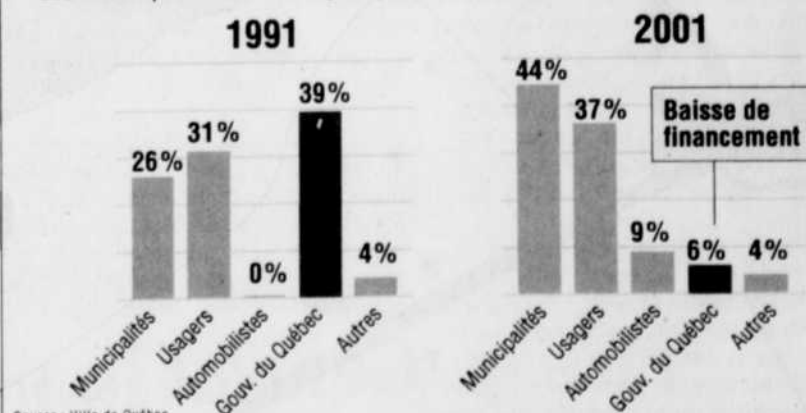


► Une croissance d'automobiles immatriculées



► Le Québec finance moins le transport en commun

Les municipalités et les usagers paient davantage



INFOGRAPHIE LE SOLEIL JUSTIN STAHLMAN

Le Marché en vrac des Halles de Sainte-Foy

651-4155

C'est bon la vie!

De tout pour la cuisine! Des fines herbes, des épices et des assaisonnements en vrac, des huiles de première qualité et des vinaigres aromatisés offerts dans des bouteilles irrésistibles, des moutardes fines et des mayonnaises, des confitures et des tartinades succulentes, des ustensiles, des cafetières et des théières...

Dépositaire des cafés haut de gamme Terra.

LES HALLES DE SAINTE-FOY
Angle du Vallon et Quatre-Bourgeois

LA CIRCULATION À QUÉBEC

L'autobus sur la voie de garage

Peu fréquenté par les Québécois, le Réseau de transport de la Capitale perd de l'argent chaque fois que la congestion routière augmente

■ (LE SOLEIL) — L'autobus n'est pas (encore?) une solution aux problèmes de trafic à Québec. Pire, l'augmentation de la congestion routière fait perdre beaucoup d'argent chaque année au Réseau de transport de la Capitale (RTC)...

Dans un monde idéal, une majorité de travailleurs quitteraient la banlieue chaque matin à bord d'autobus express ultraconfortables qui rouleraient sur des voies réservées. Ils arriveraient au centre-ville en 20 minutes et n'auraient aucun problème de stationnement.

Dans la vraie vie de Québec, les travailleurs sont toujours plus nombreux à choisir la voiture, quitte à la laisser dormir toute la journée dans un stationnement, car l'autobus n'est pas encore assez rapide ni pratique pour eux.

Ils ont probablement raison: selon une étude du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) de l'Université Laval, aller au travail en autobus prend quatre fois plus de temps qu'en auto (45 minutes contre 11 minutes en moyenne en 1996).

Aller au travail en autobus prend quatre fois plus de temps qu'en auto

Depuis au moins quatre ans, les gestionnaires du RTC constatent une plus grande congestion sur le réseau et doivent rajouter des heures aux parcours des chauffeurs puisqu'ils ne sont plus capables de faire le même trajet dans le même temps. «Ça coûte toujours plus cher au RTC pour offrir le même service», résume Ginette Millord, directrice de l'exploitation.

Ainsi, ajouter une seule minute sur tous les voyages des Métrobus 800 et 801 signifie des coûts supplémentaires de 200 000 \$ par année!

Denis Lévesque, chauffeur d'autobus du RTC, mesure quotidiennement l'impact de l'augmentation du trafic. «Lorsque je conduisais l'express sur de la Capitale, j'étais régulièrement en retard à cause du trafic», dit-il.

VOIES RÉSERVÉES

Le problème, juge-t-il, c'est que sur beaucoup de trajets, l'autobus est aussi coincé dans le trafic que n'importe quelle auto. D'où la demande du RTC d'avoir de nouvelles voies réservées au transport en commun et au covoiturage.

Le ministère des Transports a accepté qu'une voie réservée fasse son apparition à court terme sur l'autoroute Du Vallon, entre Lebourgneuf et le chemin Sainte-Foy, mais il a toutefois repoussé aux calendes grecques une voie réservée sur Laurentienne et sur la portion ouest de Charest.

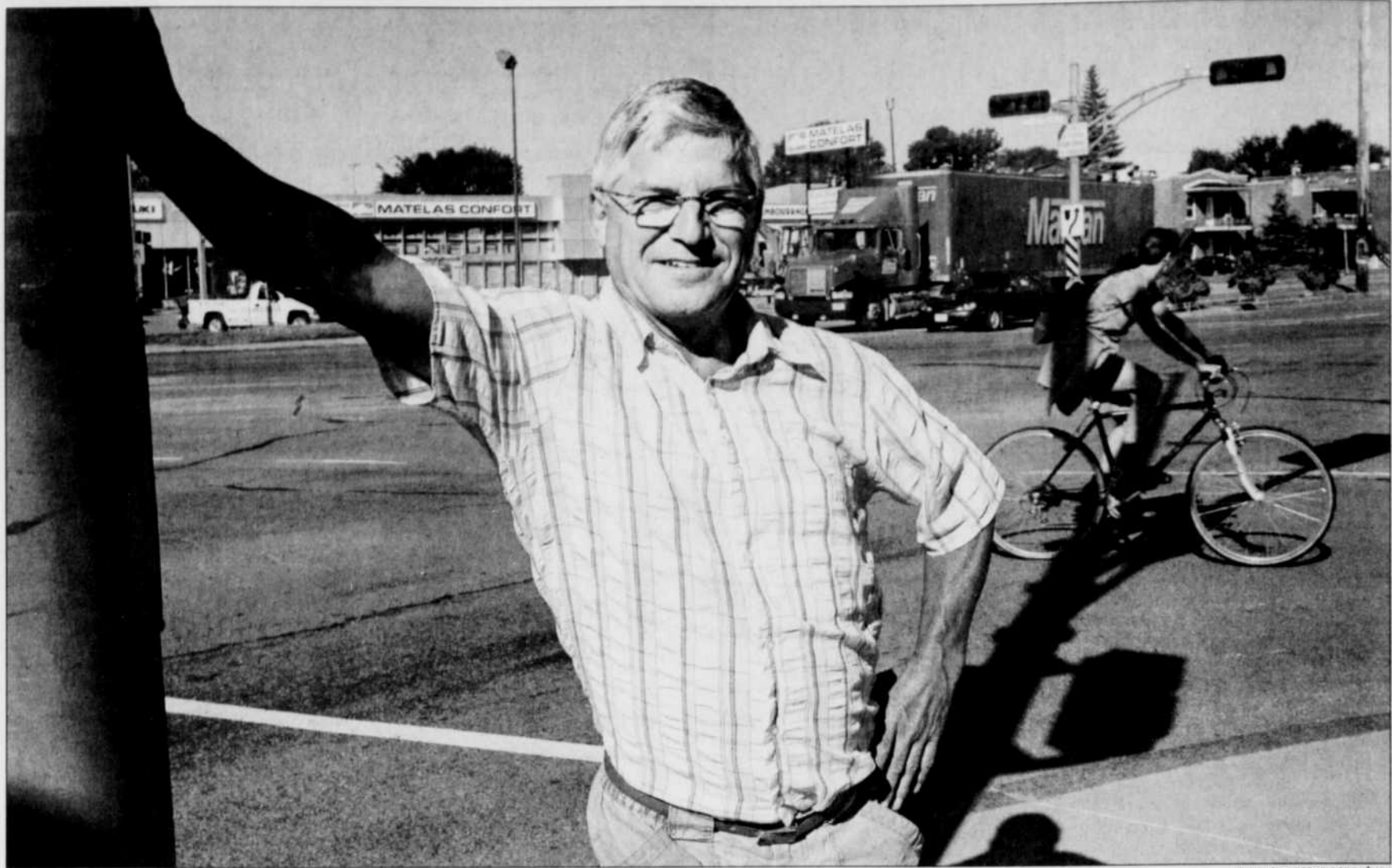
Le RTC note que les clients demandent du service toujours plus tôt et toujours plus tard. «Avec l'horaire de quatre jours, les gens comprennent leur semaine et font de plus longues journées», explique Corinne Thomas, chef de la planification des services.

L'autobus remplit une mission essentielle, plaide le RTC, car 65 000 clients le prennent matin et soir. «Si du jour au lendemain on enlevait tous les autobus, on a calculé qu'il y aurait 45 000 véhicules de plus chaque jour sur les routes de la région», fait remarquer Corinne Thomas.

Ginette Millord rêve du jour où les décideurs et les citoyens en général réaliseront que l'autobus peut être une solution intéressante aux problèmes de fluidité. «Il ne faut pas oublier qu'avec une voiture, on déplace en moyenne 1,3 occupant, alors qu'un autobus permet le déplacement, en moyenne, de 40 personnes, rappelle M^{me} Millord. Plus il y a de circulation, plus il y a de rage au volant, plus il y a d'émissions de gaz à effet de serre et moins on a de qualité de vie.»

«Québec peut être une ville de transport en commun, mais il y a des efforts à faire et ce sont des efforts politiques», insiste Denis Lévesque.

Le chauffeur résident de Neufchâtel, qui roule tous les jours l'équivalent de la durée du trajet Québec—Old Orchard, est convaincu que si l'autobus avait une voie pour rouler avec des feux de circulation adaptés au transport en commun, «on n'aurait pas de problème d'horaire».



André Denis peut vous parler durant des heures de ce qu'il appelle les «aberrations de la circulation». Son exemple favori, ce sont les nombreux voyants lumineux à l'intersection Henri-Bourassa et de la Canadienne. «Il y en a 85! Ils ont dû passer un mois à installer ça!»

FEUX

Suite de la D 1

retirer un arrêt à une intersection. «Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu: "Mes enfants sont rendus grands."»

La Ville planifie d'installer prochainement des nouveaux feux aux intersections Soumande-Chabot, Marais-Godin, Saint-Vallier-Dorchester. Et pariez un petit 2 \$ sur le carrefour Bouvier-Des Replats qui, avec ses 15 000 véhicules par jour, devient de plus en plus difficile à traverser.

Chaque fois que la Ville décide d'installer un feu à un carrefour, lui en coûte environ 75 000 \$.

PAS SYNCHRO

Qu'y a-t-il de pire qu'un feu de circulation? Réponse: deux feux de circulation non synchronisés!

Une des plaintes les plus fréquentes qui échoie sur le bureau de Benoît Guérard, surintendant responsable de la signalisation lumineuse, concerne évidemment la synchronisation des feux de circulation. «On n'a pas tout synchronisé la ville, rappelle Benoît Guérard. On passe d'un réseau de synchronisation à un autre, d'une ancienne ville à l'autre et même à l'intérieur d'un même territoire.»

En théorie, toute la ville de Québec pourrait être reliée par un même réseau de synchronisation. Si les payeurs de taxes sont prêts à y mettre le prix...

«Ça coûterait très cher simplement de faire courir les fils et de les enfouir parce que tout simplement, la distance est très grande», dit M. Guérard.

Dans le contexte budgétaire actuel, la Ville de Québec se contente de faire des projets de synchronisation lorsqu'elle doit ouvrir une rue pour réparer l'aqueduc, les égouts ou l'asphalte.

Bien que plusieurs automobilistes ont l'impression d'attendre des heures au feu rouge, il est techniquement impossible d'y passer plus de deux minutes, à moins que le passage d'un camion-incendie ait déréglé le cycle. Par exemple, de minuit à six heures du matin, les cycles de synchronisation sont de 80 secondes: le feu tombe au



Guy Carignan, premier technicien à la coordination des feux de circulation, et Benoît Guérard, surintendant responsable de la signalisation lumineuse. Une des plaintes les plus fréquentes des citoyens concerne évidemment la synchronisation des feux de circulation.

Feux de circulation

	Québec	Montréal
Nombre de carrefours avec feux	715	2284
carrefours avec feux pour piétons	505	990
kilomètres de rue	2500	4700

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

rouge pour vous, les automobilistes des autres voies passent, les piétons passent, vous passez et au bout de 80 secondes, le feu est revenu au rouge.

«Notre cycle le plus long est de 120 secondes et on l'a programmé sur Honoré-Mercier et sur Laurier à cause du gros flot de circulation», explique Guy Carignan, premier technicien à la coordination des feux de circulation.

Malgré tous les efforts des techniciens à la circulation, certains carrefours restent problématiques, comme celui de Charest et la côte Saint-Sacrement, où se rencontrent deux artè-

res principales. «Ça fait trois fois qu'on fait des changements, soupire Guy Carignan. On donne autant de temps de passage aux deux artères, mais ça reste difficile.»

FEUX POUR PIÉTONS

André Denis, comme plusieurs automobilistes, peste souvent contre les feux pour piétons qui bloquent simultanément toutes les voies. «C'est tellement frustrant de rester au coin à regarder les poteaux de lumière parce que le piéton n'est plus là, il est passé sur la rouge après avoir appuyé sur le pignon!», dit le résident de Beauport.

Les gens de la Ville de Québec ne voient pas les choses du même œil, puisque, rappelle Marc Des Rivières, les feux pour piétons ne viennent que sur demande.

«Quand ils sont automobilistes, les gens veulent circuler n'importe où sans entrave, mais quand ils sont piétons ou cyclistes, ils veulent être protégés avec la ceinture et les bretelles», constate Marc Des Rivières.

EN BREF

Priorité au bus

■ Saviez-vous que lorsqu'il repart d'un arrêt, l'autobus a priorité pour réintégrer la voie normale de circulation? «Plusieurs automobilistes ne le savent pas et considèrent cette manœuvre comme une bravade de la part du chauffeur du RTC», note Corinne Thomas, chef de la planification des services au RTC. Sans cette priorité, les chauffeurs savent bien qu'ils resteraient à l'arrêt longtemps... (LE SOLEIL)

Feux verts pour autobus en retard

■ Imaginez des feux de circulation assez intelligents pour détecter les autobus en retard et rester au vert le temps de le laisser passer. Ce scénario de science-fiction est présentement à l'essai sur la 1^{re} Avenue dans Limoilou, entre la 4^e Rue et la 18^e Rue. En collaboration avec le RTC, la Ville de Québec a installé six détecteurs sur huit feux. Lorsqu'un autobus passe, le détecteur le reconnaît, grâce à une plaque électronique installée sur le véhicule. Si l'autobus apparaît en retard sur son horaire, le feu restera au vert cinq secondes de plus, le temps de permettre à l'autobus de passer. «Ça va augmenter l'attente de cinq secondes pour les gens qui arrivent sur la rue transversale, mais en contrepartie, ça fait un gros gain de temps pour l'autobus en retard», explique Guy Carignan, premier technicien à la division des feux de circulation. Si le projet-pilote est concluant, des détecteurs pourraient être installés à plusieurs carrefours de la ville. (LE SOLEIL)

Y'a rien là!

■ Habités à vivre dans la circulation 12 heures par jour, les chauffeurs de taxi de Québec semblent plutôt zen. «À 9 h, c'est fini et à 17 h30, c'est fini», résume Daniel Genest. «Y'a rien là!», ajoute son collègue Pierre Lirette, en tirant sur son petit cigare. Ce qui aide, ajoute Genest, c'est qu'on n'est pas une grosse population. «Mais les gens finissent tous à la même heure», note-t-il. Malgré tout, s'ils avaient le choix, les chauffeurs de taxi se tiendraient loin du Vieux-Québec, de l'angle Cartier-René-Lévesque, de l'autoroute Dufferin sur la colline parlementaire et de Henri-IV direction sud. Les voies réservées ne leur plaisent pas tant que ça parce que, disent-ils, ils se retrouvent coincés derrière les autobus ou à la merci d'un conducteur qui surgit subitement devant eux. Pire encore, les cyclistes embourbent ces voies réservées. «Ils ne respectent rien, ils dévient de leur voie pour éviter les trous», décrit Michel Vachon. Ils prennent le corridor parce que ça va plus vite que de prendre la piste cyclable. «S'ils trouvent le réseau routier plutôt correct, les chauffeurs de taxi trouvent l'autoroute Henri-IV «très mal faite» avec ses sorties et ses entrées très rapprochées et l'autoroute Du Vallon plutôt dangereuse parce que «tortilleuse». (LE SOLEIL)

Genivar passe le trafic au peigne fin

(LE SOLEIL) — La téléportation à la Star Trek appartient encore à la science-fiction. Il faut donc utiliser des moyens de transport plus lents et terre à terre pour se transporter d'un endroit à l'autre. Cela n'empêche pas les spécialistes de la gestion automobile d'employer la haute technologie disponible pour réduire les temps de déplacement.

Genivar, firme de génie-conseil qui possède des bureaux à Québec, a mis au point un système informatisé qui mesure, grâce à un ordinateur de bord, la position, la vitesse, la longueur des files d'attente et le temps de parcours de véhicules témoins lancés sur les artères de la capitale. Des capteurs reliés à l'odomètre et le positionnement par satellite sont les deux méthodes utilisées pour enregistrer les renseignements.

Après Montréal, Québec fait actuellement l'objet d'une étude débutée en 2003. Les véhicules témoins sillonnent les artères de Québec: autoroute Félix-Leclerc (de la Capitale), du Vallon, Henri IV et les autres, cinq jours se-

maine, 12 mois l'an, notamment en période de pointe.

«Avant, nous utilisions des chronomètres. C'était une méthode beaucoup moins précise. Maintenant, nous sommes capables de cibler avec exactitude les portions d'autoroutes qui sont congestionnées et établir un taux de retard», explique Michel Robitaille, ingénieur et directeur du département de circulation de Genivar. Par exemple, une des données enregistrées un certain matin à 7 h30 démontre qu'il s'était formé une file de véhicules de 2 km en à peine cinq minutes sur l'autoroute 40 direction est à l'approche de la bretelle Jean-Gauvin.

Ces données servent ensuite au ministère des Transports pour mieux calibrer le modèle du réseau routier et évaluer la pertinence d'effectuer des travaux sur les tronçons problématiques», conclut l'ingénieur.

La notion de congestion dans l'étude en cours tient compte d'une vitesse moyenne de roulement de moins de 25 km/h sur l'autoroute et de moins de 15 km/h en milieu urbain.



Michel Robitaille et Eric Tremblay, de la firme Genivar, dont les véhicules témoins sillonnent les artères de Québec pour enregistrer des données sur la circulation

LA CIRCULATION À QUÉBEC



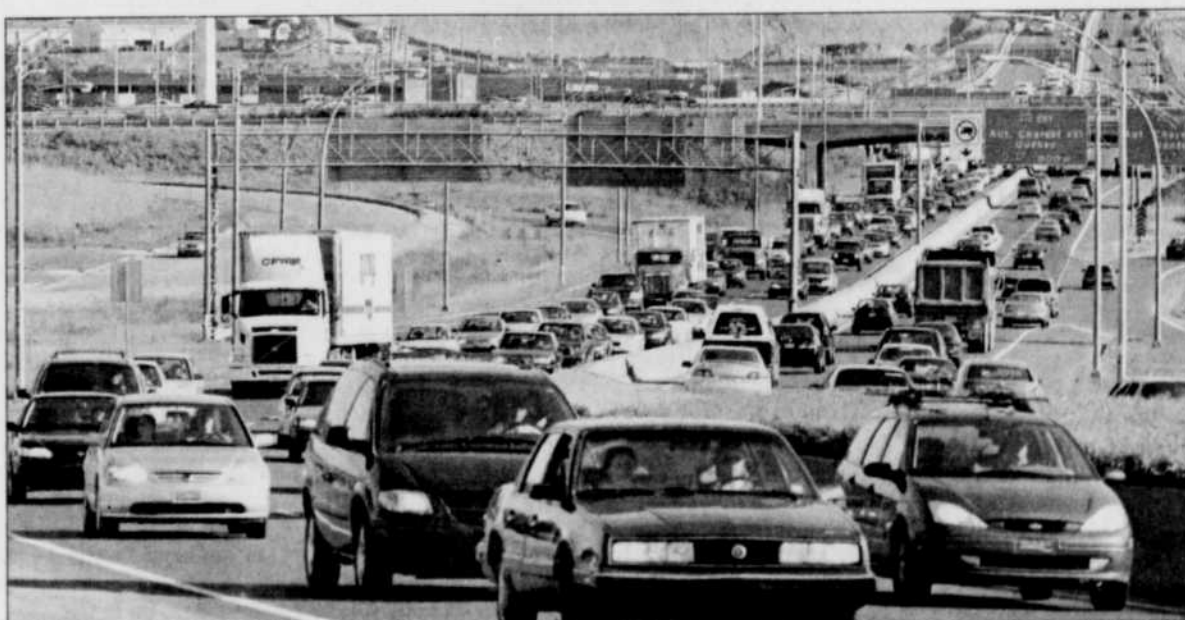
Entrée des ponts de Québec et Pierre-Laporte

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

► Les endroits les plus congestionnés

- ☐ La traversée des ponts de Québec et Pierre-Laporte
- ☐ Henri-IV Sud et Nord, entre les boulevards Hamel et Charest
- ☐ Autoroute Laurentienne, à la hauteur de la 80^e Rue
- ☐ Autoroute du Vallon Nord, à la hauteur de l'autoroute Félix-Leclerc (autoroute de la Capitale)
- ☐ Autoroute Félix-Leclerc, entre le boulevard Pierre-Bertrand et la 1^{re} Avenue
- ☐ Boulevard Charest et côte Saint-Sacrement
- ☐ Chemin des Quatre-Bourgeois, entre l'autoroute du Vallon et la route de l'Église
- ☐ Coin boulevard René-Lévesque et autoroute Dufferin-Montmorency
- ☐ Grande Allée, du Collège Mérici au Loews Le Concorde
- ☐ Coin boulevard Henri-Bourassa et 80^e Rue
- ☐ Boulevard de l'Ormière, entre le boulevard de L'Auvergne et le boulevard Chauveau

Cette liste a été dressée à partir des propos et commentaires de policiers, de spécialistes de la circulation et de lettres de lecteurs.



Autoroute Henri-IV

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Autoroute Laurentienne, à la 80^e Rue

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES



Autoroute Dufferin-Montmorency

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT



Boulevard Charest, à la hauteur de Cap-Rouge et de Saint-Augustin.

La circulation à Québec vue par nos lecteurs

VOS RÉPONSES

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Qu'est-ce qui vous fait rager dans la circulation?

Ronger ses freins

J'habite à Neufchâtel, aux limites de Loretteville, entre le boulevard L'Ormière et le boulevard Saint-Jacques. Depuis près de 30 ans, on nous promet le prolongement de l'autoroute Du Vallon, et ça traîne toujours, on n'ose plus y croire. Mais tous les jours, on doit emprunter l'Ormière ou Saint-Jacques pour accéder à La Capitale. Alors, on fait la queue et on ronge ses freins — littéralement, car c'est tellement dense comme trafic que l'on a toujours les pieds sur les pédales de transmission et de frein. Du début septembre à la mi-mai, pour me rendre à Limoilou à mon travail, ça me prend souvent entre 40 et 50 minutes.

Catherine Jean, Québec

Traités comme des épais

Je trouve ridicules tous ces arrêts (les quatre stops) installés aux coins des rues dans les villes. Il est clair que le but est de ralentir le trafic. Je pense que la situation est plus dangereuse car les gens, soit ne font pas l'arrêt, soit ils accélèrent fortement entre les arrêts. Quand on traite les gens comme des épais, ils agissent comme des épais. Les arrêts ne devraient pas servir à ralentir. Ce sont les limites de vitesse qui jouent ce rôle.

Denis Ricard, Saint-Augustin-de-Desmaures

Privilèges abusifs

Québec est la seule ville que je connaisse où la municipalité accepte d'installer des feux de circulation qui ne donnent accès qu'à des propriétés privées. Ça devrait être tout simplement illégal. On accorde ainsi à certains commerces un privilège abusif et on pénalise la circulation publique au profit de quelques propriétaires.

Paul Cadrin, Sainte-Foy

Et la pollution?

Depuis l'installation d'un feu de circulation au début de la bretelle d'accès au pont Pierre-Laporte par le boulevard Champlain, il se crée une file de véhicules jusqu'au bas de la côte Champlain, ce qui n'arrivait pratiquement pas auparavant. Nombreux arrêts et départs toujours en montée ne sont pas des points favorables pour la réduction de la consommation d'essence et de la pollution, d'autant plus qu'il y a plusieurs véhicules poids lourds.

Noël McFadden, Saint-Étienne

Panneau manquant

À Lac-Beauport, pourquoi n'y a-t-il aucun panneau qui indique la direction de Sainte-Brigitte-de-Laval au coin de la route qui y mène? Alors qu'il y en a un à Sainte-Brigitte qui indique la direction de Lac-Beauport? Sont-ils en chicane?

Jean-Marie Girardville, Sainte-Foy

Plan d'urbanisme à revoir

Je me demande pourquoi toutes nos autoroutes sont bouchées. Au nombre que nous sommes, je crois que le plan d'urbanisme laisse à désirer et la signalisation abusive n'aide pas non plus.

Sébastien Malenfant, Québec

Pas à Toronto

Ce que l'on vit à Québec (peut-être ailleurs aussi, mais commençons par nettoyer notre cour), c'est une frustration d'incapacité de rouler de façon continue avec un minimum d'arrêts. Nous ne sommes pas à Montréal ni à Toronto, nous sommes seulement à Québec. Pourquoi la direction de la Ville ne met pas l'effort nécessaire à instaurer une circulation de qualité dans son sens général au lieu d'emmerder le quotidien des citoyens?

Richard Moisan, Québec

ÉDITORIAL

Errance à l'immigration



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Ce n'est pas tant la hausse de 30 à 75 % que le gouvernement Charest vient d'imposer aux frais d'admission des immigrants qui est inquiétante, mais bien toutes les contradictions qui entourent l'action gouvernementale en matière d'immigration. Québec a bien présenté en mai un plan d'action pour attirer et retenir ici plus d'immigrants. Cependant, les bonnes intentions ne se concrétisent pas tous les jours sur le terrain.

Le plan de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, montrait que le Québec devait faire le plein d'immigrants pour assurer son développement économique et social. Vieillesse de la population, faible taux de natalité et pénurie de main-d'œuvre obligent.

La ministre proposait donc une série de moyens pour améliorer le pouvoir d'attraction du Québec et empêcher que les immigrants ne prennent trop vite la route de Toronto ou de Vancouver. M^{me} Courchesne invitait notamment les universités à accroître leur recrutement d'étudiants étrangers et demandait aux entreprises d'être moins réticentes à offrir des stages ou des emplois aux immigrants. C'était en mai.

Depuis, nous apprenons que le ministère de l'Éducation songe à déréglementer, donc à permettre l'augmentation, des frais de scolarité chargés aux étudiants étrangers qui opteraient pour une université québécoise. Présentement, ces frais sont d'environ 10 000 \$ par année. Moindres, diront certains, que dans bien des universités canadiennes et américaines. C'est un fait, mais si la qualité de la formation et les droits de scolarité deviennent les mêmes, pourquoi un jeune Asiatique choisirait-il d'étudier à Québec, à Montréal ou à Rimouski, plutôt qu'à Toronto ou à Vancouver, où il retrouvera plus de gens de sa communauté et plus de possibilités d'emplois ?

Pour la ministre Courchesne, les stages en entreprises étaient pointés également comme un moyen efficace pour intégrer les immigrants dans un milieu, pour balayer les préjugés et pour favoriser leur embauche. Or, que nous disait cette semaine la Ville de Québec ? Qu'il manquait de fonds pour un programme de stages en milieu de travail pour de jeunes immigrants. Une centaine de stages dans des entreprises de Québec sont ainsi compromis.

S'ajoutent également au tableau les difficultés éprouvées avec la francisation des immigrants. Rappelons que le ministre des Finances avait réduit à cet effet le budget de sa collègue à l'Immigration, puis lui avait redonné des fonds à la suite du tollé soulevé. Malgré tout, des immigrants doivent encore parfois attendre six mois pour apprendre le français.

Certes, il peut y avoir des délais d'application et d'adaptation entre la présentation d'un plan et sa concrétisation. Nous avons malheureusement l'impression que bien des difficultés sont attribuables au fait que la ministre Courchesne n'a pas les moyens de ses justes ambitions, et que bien de ses collègues ignorent ses intentions.

Droit de parole



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Depuis son entrée en fonction, la coroner en chef du Québec, Danielle Bellemare, fait face à un véritable mur de contestation de la part de ses collègues. Et on peut comprendre pourquoi. Sa décision d'interdire aux coroners de commenter leurs propres rapports tout comme ses « nouvelles » stratégies de gestion et de communication soulèvent effectivement de nombreuses questions.

Pas étonnant que des coroners aient décidé de remettre en doute la volonté de leur patronne de protéger la mission de prévention du Bureau du coroner. Une mission essentielle, qui devrait être au cœur des préoccupations de M^{me} Bellemare, mais qui semble toutefois être occultée par son apparente envie de tout contrôler.

On peut en effet se demander pourquoi la coroner en chef tient à commenter elle-même les rapports de ses collègues, au lieu de leur laisser la possibilité de le faire comme par le passé. M^{me} Bellemare estime que ces commentaires peuvent exposer les coroners à des poursuites civiles, mais cet argument ne tient pas la route très longtemps. En effet, les coroners ne peuvent être poursuivis en justice en raison d'un acte accompli de bonne foi dans le cadre de leurs fonctions. Pour éliminer toute ambiguïté, il suffirait donc de modifier la loi afin d'inclure dans les fonctions des coroners le droit de commenter leurs rapports.

L'interprétation restrictive que fait M^{me} Bellemare de la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès ne sert aucunement l'intérêt public. La logique est simple : plus les coroners prendront la parole publiquement pour éviter des décès, plus leurs rapports et leurs recommandations seront diffusés dans le grand public, et plus la société sera protégée et sensibilisée aux dangers. Et puisque la meilleure personne pour commenter un rapport est celle qui l'a rédigé et qui a assisté à tous les témoignages ayant mené à sa naissance, on ne comprend pas trop pourquoi on empêcherait les coroners de parler.

M^{me} Bellemare a toutefois le mérite d'avoir promis de provoquer des débats sociaux et de sensibiliser la population à certains dangers en prenant elle-même la parole devant les médias de temps en temps. L'intention est louable et l'idée mérite d'être exploitée au même titre que les apparitions publiques du protecteur du citoyen ou du vérificateur général. Mais ces sorties ne devraient pas pour autant museler les coroners, qui œuvrent sur le terrain et qui doivent donc eux aussi être écoutés.

Au lieu d'être réduite et encadrée de façon rigide, la présence des coroners sur la place publique devrait plutôt être encouragée. Car pour prévenir le suicide et les tragédies qui bouleversent des vies, le Québec ne comptera jamais trop d'anges gardiens.



CHRONIQUE

Chronique d'un échec annoncé

C'est un objectif terriblement ambitieux que s'était imposé le premier ministre Paul Martin en campagne électorale : mettre sur les rails le système de santé pour une génération. Et c'est un objectif qui sera au cœur des trois jours de la conférence des premiers ministres sur la santé qui s'amorce lundi.

Il y a de bonnes chances que cette conférence soit couronnée de succès, qu'elle mène à une entente sur le financement et qu'elle accouche d'un mécanisme de coordination acceptable pour les provinces. Avec, en prime, l'amorce d'une nouvelle pratique du fédéralisme. C'est déjà beaucoup.

Mais ces succès seront éphémères. Le scénario le plus plausible, c'est qu'une entente atténue les pressions financières pour quelques années, avant une autre crise qui nous ramènera au point de départ. Parce que la santé est un trou sans fond et qu'on ne pourra pas résorber la crise de la santé sans une réforme en profondeur. Or, les grands objectifs de Paul Martin — la réduction des listes d'attente, le développement des soins à domicile, la lutte aux pénuries de main-d'œuvre spécialisée — s'attaquent à des symptômes plutôt qu'aux racines du mal.

Et cette vraie réforme ne sera pas possible tant que nous ne nous débarrasserons pas du carcan que nous impose la Loi canadienne sur la santé. Sans ce passage obligé, il est difficile de croire que le Canada puisse résoudre les problèmes de financement, faire face aux pressions qui s'exercent sur les réseaux, et, surtout, retrouver le niveau de qualité des soins qui a fait si longtemps notre fierté.

Pour les Canadiens, une telle proposition est énorme. La loi fédérale est en effet le fondement du système de santé canadien et il incarne des valeurs profondes. Cette loi définit les cinq conditions que doivent respecter les provinces si elles veulent avoir accès au financement fédéral : universalité, gratuité, caractère public, intégralité, et transférabilité d'une province à l'autre. Et paradoxalement, le Québec n'a jamais dénoncé cette loi qui établit les fondements idéologiques des intrusions fédérales en santé.

Ces contraintes, qui n'existent dans aucun autre pays industrialisé, ont revêtu un caractère sacré au Canada, en grande partie parce que notre système de santé symbolise l'identité canadienne, et que ses valeurs sont perçues comme un rempart contre l'américanisation de la société.

Cette loi a peut-être protégé l'identité canadienne, mais elle n'a certainement pas protégé les Canadiens. Le système canadien, que l'on croyait le meilleur, est en effet en perte de vitesse, classé au 30^e rang, soit à la queue des pays industrialisés, par l'Organisation mondiale de la santé, au 13^e rang des pays de l'OCDE dans une étude du Conference Board. Et cela indique que le Canada a moins bien résisté que d'autres pays aux chocs qu'ont subis les réseaux de santé.

Il est difficile de ne pas faire un lien entre cet échec et le cadre dans lequel nos réseaux de santé évoluent. Indépendamment de la validité des cinq conditions, la sacralisation du régime de santé est une source importante de rigidité, parce

que les débats et les réformes doivent se conformer à un dogme. Cela tue l'innovation et décourage le leadership.

On a vu ce qui arrive à ceux qui osent s'écarter du droit chemin, que ce soit le premier ministre albertain Ralph Klein, carrément menacé par Ottawa, ou le ministre Pierre Pettigrew, brutalement ramené à l'ordre pour avoir formulé des idées pourtant bénignes sur l'apport du privé. Il suffit, au Canada, d'accoler le terme « deux vitesses » à un projet pour le tuer dans l'œuf.

Mais plus concrètement, l'analyse d'autres systèmes montre que notre loi interdit des avenues qui ont été explorées avec succès par des pays qui ont pourtant les mêmes grandes valeurs que les nôtres. Ce qui est illégal ici est normal en France, en Suède, aux Pays-Bas ou en Allemagne. Et ces pays obtiennent de bons résultats en recourant aux tickets modérateurs, en faisant appel au privé, en introduisant des éléments de concurrence.

Cela ne signifie pas nécessairement que toutes ces mesures doivent être adoptées ici. Mais tôt ou tard, certaines pistes empruntées par les pays européens devront être explorées, parce que notre système, tant qu'il sera soumis aux contraintes que nous nous sommes imposées, n'est pas viable. Pour l'instant, nous n'osons même pas discuter de ces avenues, et encore moins les étudier ou les tester.

Mais ce qui devrait nous rassurer, c'est que les exemples de succès ailleurs dans le monde industrialisé montrent qu'il est parfaitement possible de maintenir un système juste et équitable sans les préceptes de notre loi contraignante. Ils montrent qu'il y a plusieurs façons de servir le grand principe auquel nous croyons, le droit absolu à une médecine de qualité pour tous. Ils montrent aussi que l'on peut s'affranchir de cette loi sans pour autant céder à l'américanisation.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

Collaboration spéciale

CARREFOUR DES LECTEURS

Une chose et son contraire...

Mario Dumont a déclaré, en fin de semaine dernière, qu'en tant que père de famille, il n'écouterait pas Robert Gillet. Il n'accordera pas non plus d'entrevue à l'animateur, invoquant toujours son rôle de bon père de famille aux valeurs morales sévères. Son sens moral semble moins frileux si l'on en croit l'entrevue récente accordée au magazine *Summum*, une revue qui présente, à pleines pages, des images de jeunes filles à peine pubères, nues ou presque nues. Étrangement, cela n'a semblé en rien heurter les scrupules de M. Dumont. Le même numéro s'intitule d'ailleurs « Sois belle et tais-toi ! » Un message bien éduquant pour une jeunesse dont il se dit si proche... Pour un homme qui aspire à devenir chef d'État, ce manque de cohérence m'étonne. On n'a pas besoin de ce genre de politicien !
Béatrice Bernier
Québec

Pas encore une place de spectacles !

Une salle de spectacles amovible à la tête du bassin Louise ? Avons-nous déjà oublié le projet d'implantation d'équipement lourd (IMAX) dans le Vieux-Port de Québec ? Le bon sens avait finalement prévalu pour déplacer cette « verrue » urbaine vers

les Galeries de la Capitale. Or, Québec n'a pas besoin de grande salle de spectacles supplémentaire, amovible ou pas. Cette partie de la ville est déjà saturée d'équipements lourds : gare du palais, Hôtel-Dieu, Postes, installations portuaires... Cette zone très fragile appartient aux citoyens de Québec. Une salle de spectacles pour qui ? Pourquoi ? Le Grand Théâtre, le Palais Montcalm, le Capitole, Albert-Rousseau, Dina-Bélanger... ne suffisent-ils pas amplement aux besoins ? Cette partie de notre belle ville mérite mieux qu'un autre équipement lourd de cette nature !
Hugues Morrisette
Québec

Un peu des surplus

« Encore 10 ans à nager dans les surplus... ». Je suis une fonctionnaire fédérale dont l'unité syndicale est en négociation ce gouvernement refuse d'augmenter nos salaires sous prétexte qu'il n'a pas les fonds pour répondre à nos demandes. Pourtant, je lis les mots « surplus au fédéral », n'est-ce pas du français ! En 2002-2003, on a versé des primes à 93 % des cadres, une facture de 31,6 millions \$. Les négociations ne se déroulent pas bien et je risque de rejoindre très bientôt mes compagnons de travail des autres ministères et agences afin d'essayer d'aller chercher... un pour cent de plus (si je suis chanceuse !). Paul Martin disait pourtant, le printemps dernier, que « nous allons promouvoir une fonction publique fondée

sur l'excellence et la réussite. Nous ne visons rien de moins que d'avoir la meilleure fonction publique au monde. Et je crois que cet objectif est partagé par chaque fonctionnaire... »

Oui Monsieur Martin, je continuerai à bien servir les Canadiens et les Canadiennes car eux, ils en valent la peine. J'espère qu'un jour notre langue nous permettra de mieux nous comprendre.
Monique Champagne
Québec

Où étaient-ils ?

Cette semaine, des dizaines de milliers de Russes ont manifesté contre la prise d'otages et le meurtre de centaines de personnes dans le Caucase. Fort bien. Tout être humain doit s'élever contre le meurtre, quel qu'il soit. Mais j'aimerais bien savoir où étaient ces milliers de personnes qui crient leur refus du terrorisme quand les soldats russes tuaient, violaient et humiliaient des dizaines de milliers de Tchétchènes ces dernières années ? Leur silence n'est-il pas une des causes de ce qu'ils condamnent aujourd'hui ?
Marc-André Paquet
Québec

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
QU'EST-CE QUI VOUS FAIT RAGER
DANS LA CIRCULATION ?
ÉCRIVEZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com

OPINIONS

Le 11 septembre... comme si c'était hier

Paul Cellucci

L'auteur est ambassadeur des États-Unis au Canada.

Il y a trois ans aujourd'hui, des terroristes attaquaient les États-Unis. En cette journée anniversaire du 11 septembre, ces attentats habitent nos mémoires comme s'ils s'étaient produits hier. Ces attaques nous ont sommé de livrer une guerre contre le terrorisme international. Les Américains sont chanceux de compter sur de nombreux amis et alliés de toutes les religions et de tous les continents qui se sont joints à ce combat. Ces amis et ces alliés savent que les Américains n'étaient pas les seules cibles des terroristes. Cette triste réalité nous a encore une fois été rappelée par les événements horribles de la semaine der-

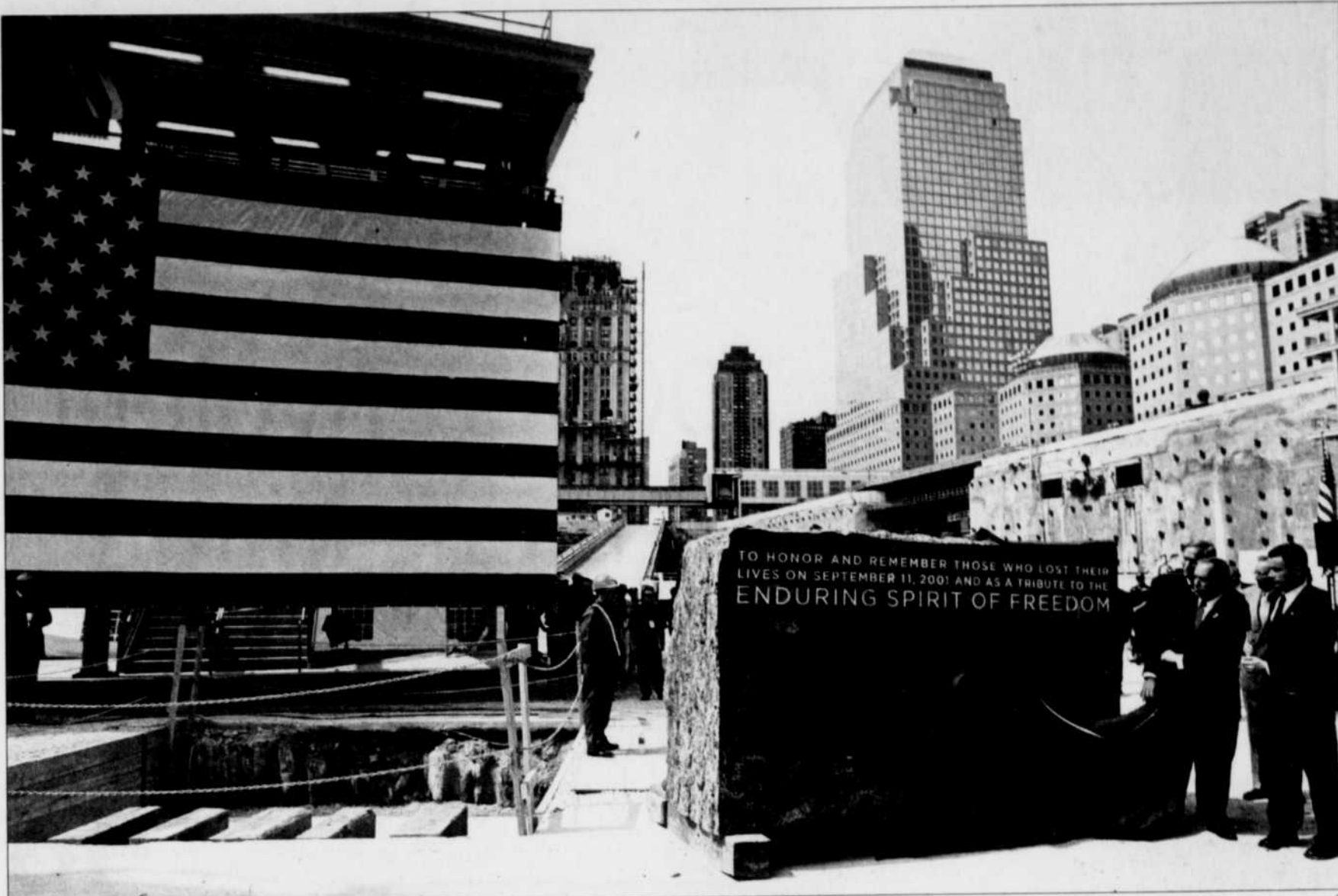


Paul Cellucci

nière qui ont tué plus de 300 innocents russes, des enfants pour la plupart, à l'école n° 1 de Beslan. Les attaques terroristes contre le World Trade Center ont tué près de 3000 personnes originaires de 90 pays, dont 24 Canadiens. Depuis le 11 septembre 2001, d'innocents citoyens du Kenya, de l'Indonésie, du Maroc, de l'Arabie Saoudite, de Tunisie, d'Israël, d'Espagne et de la Russie ont été victimes d'attaques terroristes. Des Philippins, des Coréens, des Népalais, des Italiens et des Français ont été pris en otage par des terroristes. De braves soldats des forces armées de pays amis, comme le Pakistan, et de nos partenaires au sein de l'OTAN, dont le Canada, ont donné leur vie alors qu'ils combattaient les talibans et aidaient à la reconstruction de l'Afghanistan.

Aujourd'hui, nos pensées ne vont pas uniquement à ceux et à celles qui sont morts aux mains des terroristes, mais aussi à tous ceux et celles qui ont participé au combat avec nous. Nous serons toujours reconnaissants à l'endroit des centaines de familles canadiennes qui ont accueilli à bras ouverts les milliers de voyageurs fourbus et angoissés, la plupart des Américains, qui sont demeurés bloqués en cours de route, en ce 11 septembre. Je me suis rendu à Saint John's et à Goose Bay, il y a deux semaines, et j'ai remercié certaines de ces familles personnellement. Les Américains, qui, comme moi, ont trouvé au Canada un foyer d'accueil temporaire, se souviendront toujours avec gratitude du soutien enthousiaste qu'ils ont reçu de la part de milliers de Canadiens, la gouverneure générale Adrienne Clarkson et le premier ministre d'alors Jean Chrétien en tête, sur la colline du parlement, le midi du 14 septembre 2001.

Nous avons obtenu d'importants succès dans la lutte que nous menons contre le terrorisme international. En Afghanistan, nous avons chassé les talibans chez qui se réfugiait Oussama



La première pierre de la Freedom Tower (Tour de la liberté) a été posée le 4 juillet, jour de l'Indépendance américaine, sur le site de Ground Zero à New York.

ben Laden. Nous travaillons ensemble à redonner au peuple afghan son indépendance et la prospérité. Nous avons éliminé plus des trois quarts des principaux membres et associés d'Al-Qaïda. Nous avons créé un nouveau département de la Sécurité intérieure et nous avons triplé les fonds que nous y consacrons. Nous avons formé un demi-million d'intervenants de première ligne. Nous avons entrepris la réorganisation et le renforcement de nos services de renseignement et aucun attentat n'a été mené depuis avec succès en Amérique du Nord.

Il reste cependant de grands défis à relever. J'aimerais pouvoir vous dire que la menace du terrorisme s'est atténuée. Malheureusement, cela m'est impossible. La menace demeure réelle. Nous devons donc poursuivre notre collaboration afin de s'assurer que l'Amérique du Nord soit protégée contre les attentats terroristes.

Nous sommes conscients, aux États-Unis, qu'il est impossible de vaincre le terrorisme international ni de protéger et défendre notre pays sans l'aide de nos amis et voisins dont le plus important est le Canada. Parce que nous partageons le même continent, la sécurité et le bien-être du Canada et des États-Unis sont indissociables. Nous savons que si un autre attentat terroriste se produit aux États-Unis, notre voisin le plus proche et notre plus im-

portant partenaire commercial en subira inévitablement les répercussions. Avec une frontière commune de 8800 kilomètres, le seul facteur géographique fait en sorte que les terroristes ne peuvent faire autrement que de considérer le Canada comme une base potentielle pour s'introduire aux États-Unis. Il est de la plus grande importance que le Canada et les États-Unis continuent de collaborer pour prévenir et empêcher qu'une telle menace ne se concrétise.

C'est exactement ce que nous fai-

« Nos pensées vont aussi à tous ceux qui ont participé au combat avec nous »

sons. Le Canada et les États-Unis ont travaillé avec ardeur à la création d'une « zone de confiance » en Amérique du Nord. Les corps policiers et les services de renseignement des États-Unis collaborent plus étroitement que jamais avec ceux du Canada, en particulier avec la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Nous collaborons outre-mer avant même que des visiteurs éventuels puissent monter à bord de vols commerciaux à destination de l'Amérique

du Nord. Nous travaillons ensemble dans le cadre d'une initiative visant à assurer la sûreté des ports par le contrôle des millions de conteneurs qui arrivent en Amérique du Nord chaque année. Au sein de NORAD, des militaires du Canada et des États-Unis forment une seule unité affectée à la surveillance des zones d'approche aérienne et maritime de l'Amérique du Nord, et ce, afin d'assurer notre protection contre des attaques éventuelles. Les Forces armées du Canada jouent un rôle de premier plan dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) mise sur pied pour aider à reconstruire l'Afghanistan.

Tout en collaborant avec nos amis et nos alliés à la prévention des attentats terroristes, nous consacrons beaucoup d'efforts à l'avancement de la liberté et à l'établissement d'un climat de paix. Dans cette riche diversité culturelle que présente notre monde, la liberté est une valeur qui n'est pas limitée par la nationalité ou la religion. La soif de liberté est commune à tous les humains. La liberté et la démocratie offrent espoir et progrès en guise d'alternatives à la terreur et la tyrannie. En favorisant la création d'institutions démocratiques, nous contribuons à prévenir la création d'États avortons où les citoyens n'ont ni droit de parole, ni espoir et ni perspectives

d'avenir. Si nous pouvons aider à créer des institutions stables et démocratiques qui permettent aux citoyens de prendre part aux décisions concernant leur avenir et de participer à la création de la prospérité, nous contribuerons à éviter que des États avortons, comme l'Afghanistan sous le régime des talibans, deviennent des foyers de terrorisme.

Alors que nous nous souvenons aujourd'hui du 11 septembre, les démarches vont bon train à Manhattan pour construire un monument à la mémoire des victimes disparues à Ground Zero et une nouvelle tour de bureaux sur le site du World Trade Center. Ground Zero est situé dans la même zone où a été lue pour la première fois, en 1776, la déclaration d'indépendance aux premiers soldats de l'armée continentale. La nouvelle tour de bureaux aura une altitude de 1776 pieds. La conception de ce monument commémoratif s'inspire évidemment du principe de liberté. Il doit aussi symboliser notre volonté de reconstruire et de continuer à travailler avec la collectivité internationale, en particulier avec nos amis et voisins canadiens, pour faire en sorte qu'un jour plus personne ne réponde à l'appel aux actes terroristes et que les candidats potentiels pour de tels actes choisissent de construire plutôt que de détruire.

La violence, c'est l'arme des faibles

Joanne Rochefort

Philosophe, l'auteure a écrit sa thèse de doctorat sur la douceur morale.

Loin de signifier la force, la violence trahit une faiblesse profonde. Elle déshumanise et rend insupportable la vie en commun. En accomplissant des actes de violence, l'être humain perd la dignité de son humanité. Il perd la douceur de sa raison, qui l'engage à des actes de civilité et de sociabilité envers son semblable. Or, la dureté des mœurs et une inquiétante absence de respect de la dignité humaine ne sont que trop évidents encore en ce début de siècle. Malgré des mesures de sensibilisation prises ces dernières années pour dénoncer la violence et tenter de contrer l'incidence de ses méfaits antisociaux, force est de constater qu'elle va augmentant et prend des formes de plus en plus dégradantes. Pire

que tout, la violence atteint sévèrement la sphère de la vie privée.

En 2001, on a pu constater et dénoncer l'omniprésence et le nombre sans cesse croissant des actes de violence physique et de violence psychologique sur les écrans. Statistique Canada faisait état également d'une augmentation de la violence familiale entre

conjointes (plus importante à l'égard des femmes). Tout récemment (avril 2004), on a relevé au Québec un rebondissement, dans les 10 dernières années, de violence parentale sévissant contre de très jeunes enfants (0-5 ans). Les mauvais traitements physiques, dont les blessures s'avèrent de plus en plus sévères et les séquelles importantes, de même que la négligence dont beaucoup sont trop souvent victimes, entraînent des troubles graves, qui se répercuteront plus tard envers leurs propres enfants. Que faire pour remédier à d'aussi graves problèmes, puisque la violence s'insinue jusque dans la vie privée, pour frapper même les êtres les plus chers?

En accomplissant des actes de violence, l'humain perd la dignité de son humanité

Il faut le reconnaître, notre société postindustrielle est empreinte d'une dureté incomparable. On invoque des facteurs comme le chômage, la pauvreté, la récession, le stress environnant pour expliquer un comportement violent. Mais les motifs d'un manque de douceur en nos mœurs sont innombrables. En fait, tout ce qui est nuisible au corps et à l'âme est susceptible d'engendrer la violence : ainsi l'injustice, le mépris, l'offense, le manque d'égard, autant que la fatigue, le travail, les blessures du corps, la maladie, le malheur. Certes, chacune ou

chacun de nous subit ces réalités d'une manière qui lui est particulière.

Mais c'est la réaction violente à de telles afflictions qui est blâmable. Ainsi, lorsqu'on ne parvient pas à exprimer le trouble intense d'une émotion, le sentiment même d'une indignation, autrement que par des gestes rudes ou un vocabulaire blessant; ou lorsqu'il devient difficile, sinon presque impossible, d'affronter les insatisfactions de la vie humaine autrement que par une escalade de gestes blessants : dureté du regard, bousculade, ton élevée de la voix, mots injurieux et offensés, coups et blessures physiques, jusqu'à la mort.

SOUFFRANCE INTÉRIEURE

La violence révèle une grave souffrance intérieure et une haine de soi palpable. Elle réclame un regard sur soi, sur ses propres faiblesses de caractères, sur ses défauts et ses fautes. Parce que la violence engendre la violence, qu'elle s'accroît inéluctablement, en quelque sorte, il faut savoir la reconnaître dès ses premières manifestations et s'en éloigner le plus possible par des comportements qui lui sont contraires.

La qualité des rapports humains prend source dans les relations avec les proches, au sein pour commencer de la famille. La violence subie dans la sphère privée du milieu familial se répercute dans les relations sociales, dans le milieu du travail et dans les établissements scolaires. Dans cette microsociété qu'est l'école, par exem-

ple, la banalisation de la violence véhiculée par notre société s'y trouve amplifiée, créant un climat hostile et un milieu de vie malsain. La trop grande tolérance à la violence dans les milieux éducatifs fait office de consentement, depuis les bousculades dans les corridors, jusqu'au langage vulgaire, ordurier, insolent. Langage qui, pis encore, gagne même les relations d'amitié et les relations amoureuses.

Il est incontestable que l'éducation trouve son chemin par l'imitation. Les enfants et les adolescents tentent de ressembler aux adultes, au point d'en imiter les comportements. Dans une société qui présente la violence sous la figure de la force, de la puissance et de l'invulnérabilité, les adultes de demain apprennent qu'avoir du caractère, savoir se démarquer des autres et se défendre des injustices impliquent une attitude de violence. Pourtant, la violence est bien plutôt le signe d'une grande faiblesse de caractère. Car il est faible celui qui ne sait pas maîtriser l'éclat de ses propres humeurs pour blesser et faire souffrir l'autre. La force véritable éloigne les humains de la sauvagerie et de la barbarie. Elle se traduit par le sentiment d'un devoir de sociabilité envers ses semblables, par le témoignage d'égards, notamment par la politesse. « La politesse n'agit pas seulement sur les manières, mais sur l'esprit et le cœur. Elle rend modérés et doux tous les sentiments, toutes les opinions, toutes les paroles. »

La douceur des mœurs rend certainement la vie elle-même plus douce. La plus grande force de la douceur réside dans le fait qu'elle invite naturellement la réciprocité, inspirant à son tour la douceur. Il y a certes des moments qui la suscitent spontanément, par exemple dans le plaisir, le jeu et le rire, dans l'espérance et les instants de bonheur. Mais plus remarquable encore est la douceur face aux situations susceptibles d'engendrer une réaction violente. Cette

Remarquable est la douceur dans les situations pouvant engendrer la violence

douceur est une force agissante en face des injustices, des mépris, des contrariétés, des obstacles, des ennuis et des peines de la vie humaine. Elle ne connaît ni dureté, ni excès de colère, ni vengeance, ni haine, non plus qu'injures et coups. Inébranlable, elle affronte les épreuves sans faire de mal ni blesser, pas plus en parole qu'en acte. Elle permet de découvrir la manière rationnelle d'agir, avec bienveillance, dans le respect de la dignité humaine. Cette douceur s'inspire d'abord de l'amour éprouvé pour notre semblable. Une douceur qui touche le cœur et s'exprime aux proches par la délicatesse et la tendresse. « Quelle parole humaine exprimera jamais la plus faible caresse ? »



Joanne Rochefort



Les 2004 s'envolent. Embarquement immédiat.

CR-V LX



CR-V EX
illustré

Prix de location

288\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0\$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement

Pilot Granite



Pilot EX-L
illustré

Prix de location

498\$*

par mois/48 mois

0\$

comptant

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

96 000 km

Transport et préparation inclus en location seulement



**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Pilot Granite (modèle YF1814E): a) 498\$, b) 0\$, c) 23 904\$; CR-V LX (modèle RD7744PL): a) 288\$, b) 4843\$, c) 18 667\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires ou collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

ENTREVUE

Les leçons du terrain

Marquis Hainse, le nouveau « chef entraîneur » de Valcartier

■ La semaine dernière, le colonel Marquis Hainse devenait le nouveau commandant du cinquième groupe-brigade mécanisé du Canada, basé à Valcartier. Un changement de garde sous le signe de la réorganisation des troupes, que le colonel Hainse envisage avec enthousiasme. Entrevue avec un homme sympathique, qui se décrit comme un « passionné de la vie militaire ».

Le colonel Hainse est avant tout un homme d'action. Et de terrain. Les défis et l'absence de routine l'allument. « Je suis au bon endroit ! », lance-t-il, le sourire aux lèvres. C'est en voulant suivre le parcours de son frère aîné qu'il a fait ses premiers pas dans l'armée, en 1980, au Collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Et il ne l'a jamais regretté.



Daphnée
Dion-Viens

DDV@lesoleil.com

Il a depuis œuvré à Chypre, à Haïti et en Bosnie-Herzégovine en plus d'avoir servi sur différentes bases militaires à travers le pays. Père de trois garçons, âgés entre 10 et 15 ans, il en est à son... huitième déménagement. « Je ne suis surtout pas sédentaire ! » affirme celui qui se retrouve encore une fois dans les boîtes.

D'OTTAWA À QUÉBEC

Le colonel Hainse était directeur des opérations internationales à la Défense nationale à Ottawa, avant d'occuper le bureau-chef de la base militaire depuis le 2 septembre. Il succède ainsi au colonel Jocelyn Lacroix, qui était à la tête des troupes depuis juillet 2002.

Jusqu'à tout récemment, près de la moitié des 4700 militaires de la brigade était déployée à l'extérieur du pays, en Afghanistan et en Bosnie-Herzégovine. Les derniers soldats sont revenus de Kaboul pendant la troisième semaine d'août.

« Il ne faut pas se le cacher, certains membres sont essouffés », affirme le colonel. Son mandat consistera principalement à reconstituer la brigade et à renforcer le moral des troupes : « Il faut reformer les équipes, réapprendre à vivre ensemble, se remettre à l'entraînement. Et s'assurer que les militaires ont le support nécessaire pour faire face à leurs responsabilités familiales et personnelles. »

Le quotidien des soldats sera donc entre les mains du colonel Hainse : « Je me vois avant tout comme un chef entraîneur », dit-il.

Pour l'instant, aucune mission spécifique n'est prévue pour la brigade. « Mais il faut se tenir prêt à tout », rappelle-t-il en soulignant que les types d'interventions ont considérablement évolué depuis les 20 dernières années.

CONFLITS ASYMÉTRIQUES

Des conflits « conventionnels », nous sommes maintenant passés à l'ère des conflits « asymétriques », estime-t-il. « Lors de ma première intervention à Chypre, les belligérants étaient facilement identifiables : il y avait les Chypriotes turcs d'un côté et les Chypriotes grecs de l'autre. Mais maintenant, on intervient de plus en plus souvent dans des situations de désordre social. » Il fait référence entre autres à son expérience à Port-au-Prince, en 1996, où les repères traditionnels en cas de conflit ne tenaient plus la route : « C'était le chaos le plus complet. »

L'entraînement a donc été modifié au fil des ans. Des « centres d'échange » ont été mis sur pied afin de partager les leçons apprises sur le terrain et les exercices sont plus variés. On ne s'entraîne plus seulement pour la guerre, mais aussi pour les opérations d'assistance humanitaire et de maintien de la sécurité. Une nouvelle façon d'envisager la formation des militaires que le colonel Hainse considère comme un défi.

« Certains amis, en apprenant ma nomination, m'ont taquiné en me demandant si j'allais m'ennuyer dans ce bureau, loin du terrain. Je n'aurai certainement pas le temps ! »

Selon le commandant, un aspect de l'entraînement des troupes à améliorer est la connaissance de la culture du pays dans lequel on intervient. « On n'en connaît jamais assez », plaide-t-il. Et son bataillon pourrait être appelé à intervenir de nouveau en Afghanistan puisque la force internationale de sécurité de l'OTAN y sera présente pour plusieurs années, estime-t-il.

Reste à voir combien de temps disposera le colonel Hainse pour consolider ses troupes avant d'être appelé en mission à l'étranger.



Le colonel Marquis Hainse dans son bureau du quartier général de la base militaire de Valcartier. « Certains amis, en apprenant ma nomination, m'ont taquiné en me demandant si j'allais m'ennuyer dans ce bureau, loin du terrain. Je n'aurai certainement pas le temps ! »

VÉRIFICATION DE SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS !



Votre enfant doit-il être installé dans un siège d'auto pour enfant ?
Avez-vous le bon siège pour votre enfant ?
Est-il bien fixé à votre auto ?
Votre enfant y est-il bien installé ?

Pour la sécurité de votre enfant, passez nous voir afin de vérifier votre siège d'auto pour enfant. Des personnes-ressources seront sur place pour procéder, s'il y a lieu, à des modifications.

Journée de vérification de sièges d'auto
le samedi 18 septembre de 10 h à 16 h

Canadian Tire Vanier
30, boul. Wilfrid-Hamel
Vanier

Canadian Tire Les Saules
4500, rue Armand-Viau
Québec

Canadian Tire Sainte-Foy
1170, route de l'Eglise
Sainte-Foy

Canadian Tire Lebourgneuf
5500, boul. des Gradins
Québec

Canadian Tire Beauport
705, rue Clémenceau
Beauport

Canadian Tire Duplessis
1233, au route Duplessis
Sainte-Foy

Tant que votre enfant n'a pas atteint 63 cm en position assise (du siège au sommet du crâne), il doit obligatoirement être installé dans un siège d'auto pour enfants adapté à son poids et à sa taille.

Société de l'assurance
automobile

Québec



Collège François-Xavier-Garneau
Techniques policières

Ces cliniques ont été rendues possibles grâce à la collaboration de : Canadian Tire et les Restaurants McDonald's.

Ce n'est pas la première fois que les narcotrafiquants colombiens font preuve de leurs talents de biologistes. Par croisement ou par sélection, ils ont remplacé depuis les années 80 les espèces de coca natives de Colombie par d'autres, originaires du Pérou et de Bolivie, plus productives ou résistantes.



ARCHIVES LE SOLEIL

SCIENCE

COLOMBIE

La culture du coca passe en mode OGM

MICHEL TAILLE

© Libération

■ BOGOTA — La « narcorecherche scientifique » pourrait prendre de vitesse la lutte contre la drogue. C'est ce que craignent les policiers colombiens depuis la découverte d'une variété de coca géante. Cette plante base de la cocaïne, dont la Colombie est première productrice mondiale avec près de 500 tonnes par an, aurait acquis une taille et un rendement exceptionnels, sous l'impulsion des trafiquants.

Les premiers échantillons auraient été arrachés dans les jungles du Guaviare, dans le sud-est du pays, dans la plus grande discrétion. Mais, fin août, un colonel, Diego Caicedo, a lâché ce qui n'était plus, aux yeux de certains de ses collègues, qu'un « secret de polichinelle ». Ses hélicoptères ont emmené les caméras de la télé locale jusqu'à la Sierra de Santa Marta, près de la côte caraïbe, où s'élevaient des arbustes de coca de plus de 2,5 mètres.

Selon Caicedo, qui dirige la police antidroge dans le nord du pays, il s'agit d'une espèce génétiquement modifiée, dont l'élaboration aurait demandé 150 millions \$ d'investissements. Son « rendement en chlorhydrate de cocaïne par feuille est bien meilleur » que celui d'une autre espèce, a précisé le médecin toxicologue Camilo Uribe, ce qui la rend beaucoup plus rentable pour les narcos.

La nouvelle a fait l'effet d'une petite bombe pour les gouvernements colombien et américain, qui mènent depuis des années une campagne d'éradication forcée, par aspersion aérienne d'herbicide sur les cultures de coca et leurs environs. Résultat : la superficie de cultures illégales baisse depuis deux ans, mais l'offre sur les marchés occidentaux reste stable, ce qui est attribué en partie à l'augmentation du rendement.

La « supercoca » a peut-être été mise au point par des chercheurs d'ex-républiques soviétiques recrutés par les narco trafiquants

La « supercoca » serait un nouveau pied de nez aux fumigations, ce que les autorités colombiennes ont compris — un peu tard — en s'enfermant dans le silence radio, après le scoop du colonel imprudent.

Ce n'est pas la première fois que les narcos font preuve de leurs talents de biologistes. Par croisement ou par sélection, ils ont remplacé depuis les années 80 les espèces de coca natives de Colombie par d'autres, originaires du Pérou et de Bolivie, plus productives ou résistantes. Avant la découverte des plants de la Sierra de Santa Marta, certaines variétés frôlaient déjà les deux mètres de hauteur.

IMPOSSIBLE ?

Le recours à la recherche génétique serait une nouvelle étape. « Avec leurs énormes moyens, les narcos ont pu recruter des chercheurs des ex-républiques soviétiques, très formés et sans le sou », estime Alejandro Chaparro, généticien de l'Université nationale de Bogota. D'après lui, il serait faisable de fabriquer une espèce résistant au Round-up, herbicide de l'américain Monsanto utilisé pour les aspersions aériennes, en piratant les brevets de la multinationale. Mais la création d'une espèce plus grande et plus productive, comme celle présentée par Caicedo, semble encore improbable. Selon le spécialiste, elle demanderait le décryptage du génome de la plante — soit plusieurs années de travail sur du matériel construit sur commande — et la manipulation de plusieurs gènes à la fois : « Impossible avec la technologie actuelle. »

Les paysans auraient simplement pu sélectionner des espèces qu'ils jugeaient naturellement résistantes ou plus grandes, jusqu'ici inconnues. « On est loin de connaître toutes les variantes de la coca », explique Alejandro Chaparro, et les fumigations sont un outil de sélection massive. La nature elle-même a pu servir à contrer la politique antidroge. »



Éric Chénard, analyste financier. Aime vraiment son emploi.

workopolis.com
LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

Les réponses de la grille d'aujourd'hui seront publiées samedi prochain.

L'Université Laval

au cœur de votre quotidien



Plus de 80 concerts offerts cet automne

Musique classique, jazz, musique populaire et musiques du monde, musique baroque, contemporaine et création sont au programme de la saison artistique de la Faculté de musique

Cette année encore, la Faculté de musique de l'Université Laval présente une saison artistique des plus intéressantes. Le grand public de la région de Québec pourra assister à plus de 80 concerts et activités échelonnés du 9 septembre au 14 décembre.

De la visite d'Australie

Au nombre des invités pour la session d'automne, mentionnons le Choir of Trinity College de Melbourne, en Australie, et le Quatuor à cordes Abyss qui présentera un concert en compagnie du pianiste Arturo Nieto-Dorantes. Soulignons également la présentation d'un concert «Passion guitare» avec François Desrosby et Roxane Tessier-Perland, ainsi que la présence du pianiste suisse Werner Bärtschi de passage au Québec à l'occasion d'une tournée nord-américaine et qui sera en récital le 24 octobre à la salle Henri-Gagnon. Finalement, il ne faut pas manquer la soirée en compagnie du groupe J'Quétango!, un trio violoncelle, contrebasse et guitare qui fera entendre ses créations et ses interprétations personnelles de la musique de tango.



Le quatuor Abyss

Parmi les autres concerts offerts à la salle Henri-Gagnon par les professeurs et les étudiants de la Faculté, les mélomanes ne voudront pas manquer la présentation de l'intégrale des *Concertos pour piano* de Mozart (trois concerts) avec les étudiants des classes de piano, ainsi que le début de l'intégrale des *Sonates pour piano* du même compositeur, interprétées par Arturo Nieto-Dorantes.

Le meilleur moyen de ne rien manquer de cette saison artistique est de se procurer le calendrier officiel de la session d'automne qui est disponible dès maintenant à la Faculté de musique au local 3312 du pavillon Louis-Jacques-Casault, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux. On peut également consulter le site Internet de la Faculté à l'adresse: www.mus.ulaval.ca/



Le Choir of Trinity College de Melbourne



Werner Bärtschi



FaMUL jazz

FILIÈRE DE GÉNIE

Des étudiants marocains profitent d'une entente entre la Faculté des sciences et de génie et un institut créé par deux diplômés

par Jean Hamann

Treize étudiants marocains inscrits à l'Institut Polytechnique privé de Casablanca, qui profitent de l'entente entre leur institution et la Faculté des sciences et de génie (FSG) de l'Université Laval, viennent d'arriver sur le campus. Il s'agit de la première cohorte d'étudiants qui suit en entier le programme de formation conjoint entre

les deux établissements. En vertu de l'entente qui unit les deux partenaires, ces étudiants ont suivi, après une année préparatoire, l'équivalent des deux premières années de bac en génie de la FSG, explique Guy Gendron, vice-doyen à l'enseignement à la FSG. «La Faculté fournit à l'Institut Polytechnique une copie des notes de cours et des plans de cours ainsi que tout le matériel pédagogique nécessaire pour assurer un enseignement de qualité»,

précise-t-il. Les étudiants qui réussissent les soixante premiers crédits de leur programme de baccalauréat sont admis en troisième année à Laval. Ils y complètent leur formation et reçoivent un diplôme en génie de l'Université Laval.

«Lorsqu'ils arrivent en troisième année, c'est exactement comme s'ils avaient été formés ici, poursuit le vice-doyen. De plus, non seulement les parents sont-ils heureux de garder leurs jeunes deux années de plus près d'eux, mais comme les étudiants arrivent un peu plus âgés à Québec, l'adaptation est plus facile et les chances de réussite sont encore meilleures.» Le directeur des affaires internationales de l'Institut Polytechnique, Mohammed Elkadiri Elyamani, qui a ses bureaux à Québec, facilite la transition des étudiants marocains inscrits à ce programme.

L'Institut Polytechnique privé de Casablanca est une institution d'enseignement supérieur fondée en 2001 par deux diplômés de la FSG, Mohammed Elkadiri Elyamani et Mouhsine Berrada. Ce dernier est l'actuel directeur de l'établissement. Les quatre programmes qu'on y offre - génie électrique, génie informatique, génie mécanique et génie électromécanique (ce dernier programme est offert en partenariat avec l'UQAT) - sont entièrement inspirés du système d'enseignement universitaire canadien et adaptés au contexte marocain.

L'Institut souhaite que le programme conjoint prenne de l'ampleur. «D'ici cinq ans, nous espérons que 80 étudiants profiteront de cette entente chaque année pour venir étudier à Laval», avance Mohammed Elkadiri Elyamani.



Ces étudiants marocains inscrits à l'Institut Polytechnique privé de Casablanca étudient cet automne à l'Université Laval.

SINGING IN THE BRAIN

Des chercheurs utilisent le chant pour mieux comprendre le fonctionnement du cerveau

par Jean Hamann

Même s'ils sont en apparence très liés, la mélodie et le texte d'une chanson empruntent des canaux de production complètement séparés dans le cerveau. Le professeur Joël Macoir, du Département de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval, et ses collègues de Montréal et de Sherbrooke, Isabelle Peretz, Sylvie Hébert et Lise Gagnon, en apportent la preuve dans un article récemment publié dans la revue scientifique *Music Perception*.

Les chercheurs ont étudié le cas de G.D., un homme de 74 ans dont la mémoire et les capacités intellectuelles étaient intactes, mais qui éprouvait d'importants problèmes de langage - bégaiement, erreurs phonétiques et néologismes -, trois symptômes d'une aphasie progressive primaire. Par contre, en dépit de sa maladie, cet homme avait préservé sa capacité de chanter

juste. Les chercheurs ont invité G.D. à répéter la première phrase de 30 chansons populaires qu'ils lui soumettaient, soit en lisant (texte seul), en la fredonnant (musique seule) ou en la chantant (musique et paroles combinées). Résultat? Lorsqu'il chantait ou fredonnait, le sujet reproduisait correctement plus de 90 % des notes de la chanson. Par contre, il ne parvenait à prononcer de façon intelligible qu'à peine 60 % des paroles, que ce soit en chantant ou en lisant. «Le fait de chanter ne l'aidait pas à mieux prononcer les mots, ce qui va à l'encontre de la croyance qui veut que le chant améliore la fluidité du langage. Il semble que la chose soit vraie pour le bégaiement qui apparaît lors du développement de l'enfant, mais pas pour le bégaiement neurologique qui résulte d'anomalies au cerveau comme dans le cas de G.D.», explique Joël Macoir.

Le sujet G.D. commettait les mêmes erreurs de langage, peu importe s'il parlait ou s'il chantait, signalent les



chercheurs qui en concluent que le processus de production des paroles d'une chanson sont les mêmes que ceux qui interviennent dans le langage parlé. Il semble exister une autonomie totale entre les mécanismes de production de la mélodie et des paroles dans le cerveau, comme si la route du langage était distincte de la route mélodique et qu'une anomalie de l'une n'affectait pas l'autre.

Les chercheurs soulignent enfin que la combinaison du chant et des anomalies neurologiques, comme celles dont souffre G.D., ouvre une fenêtre sur le cerveau humain par laquelle on peut observer et mieux comprendre ses rouages normaux et défectueux

POUR UNE FORÊT DURABLE

La Faculté de foresterie et de géomatique prône le virage de la connaissance

par Yvon Larose

Créer un bureau du territoire forestier, réviser en profondeur le régime forestier actuel et mettre en place une politique d'intensification de l'aménagement forestier, telles sont les principales recommandations contenues dans le mémoire déposé par Denis Brière, doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, devant la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. Celle-ci a pour mandat de proposer des améliorations qui permettront de bonifier le régime forestier dans une perspective de développement durable.



Denis Brière: «La création d'un bureau du territoire forestier aurait un impact majeur dans l'opinion publique».

«La connaissance du territoire forestier est primordiale», affirme Denis Brière qui participait, les 1^{er} et 2 septembre à Montréal, à une table de consultation organisée par la Commission.

«Il faut se donner les outils pour mieux connaître le territoire, poursuit-il. Tout part de là. Ça va influencer tous les actes professionnels et toutes les orientations, que l'on parle de vision ou de stratégies. Et il est tout aussi important de mieux connaître le fonctionnement des écosystèmes forestiers.»

Une information crédible

Le mémoire de la Faculté de foresterie et de géomatique contient une quinzaine de recommandations. La plus importante consiste en la création d'un bureau du territoire forestier. Cet organisme indépendant serait composé de spécialistes de diverses disciplines et relèverait du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. Il produirait les données quantitatives sur le territoire forestier, incluant le suivi des interventions dans les forêts. Le bureau ferait rapport publiquement de l'état des forêts du Québec. Selon Denis Brière, un tel organisme aurait un impact majeur. «Il diffuserait une information crédible, objective et non biaisée politiquement, soutient-il. Elle existe déjà en grande



partie. Mais le public accorde peu de crédibilité à ce que dit le gouvernement et encore moins à ce que dit l'industrie.»

Le régime forestier actuel est basé sur la notion de rendement soutenu. Aux dires du doyen, ce régime respecterait davantage les valeurs d'aujourd'hui, comme la conservation de la biodiversité et la conservation de la qualité de l'eau, s'il s'appuyait plutôt sur la notion d'aménagement par objectifs. «On pourrait faire beaucoup plus, indique-t-il. Mais des prémisses, dans le régime forestier, empêchent d'innover.»

Il qualifie par ailleurs de cruciale l'adoption d'une politique d'intensification de l'aménagement forestier. Une telle politique favoriserait la croissance du bois à l'hectare par an. «Il faut arrêter de penser qu'on ira chercher le bois de plus en plus au nord, dit-il. Si nous ne prenons pas ce virage, nous nous dirigeons vers une pénurie de matière ligneuse pour la plupart des usines de transformation.»

Parmi les quelque 300 mémoires et avis reçus par la Commission, quatre autres provenaient de l'Université Laval. Les signataires étaient le consortium de recherches sur les affaires électroniques pour l'industrie des produits forestiers FOR@C, la Chaire de recherche industrielle sur les bois d'ingénierie structurels et d'apparence, le professeur Gilles Lemieux du Département des sciences du bois et de la forêt et l'Association des étudiants en foresterie. On peut consulter les mémoires à l'adresse suivante: www.commission-foret.qc.ca/. Soulignons également la présence, parmi les commissaires, de trois professeurs de Laval. Ce sont Jean Huot, du Département de biologie, Éric Bauce, du Département des sciences du bois et de la forêt, et Jean-Thomas Bernard, du Département d'économie.

campus express

DU GOLF POUR LA RECHERCHE SUR LES GAZONS



Sophie Rochefort

Le 2^e Tournoi de golf du Fonds de recherche en écologie urbaine (FRÉU), qui a eu lieu le 26 août au Club de golf Godefroy, a permis d'amasser la somme de 30 000 \$. Le tournoi s'est déroulé au profit du FRÉU pour le projet de recherche de l'étudiante-chercheuse Sophie Rochefort du Centre de recherche en horticulture de l'Université Laval. Ce projet, supervisé par le professeur Jacques Brodeur, a pour objectif de vérifier l'impact de différents types d'entretien des surfaces gazonnées sur les populations d'insectes, les populations de mauvaises herbes et la qualité du gazon.

MAGAZINES ET PRÉ-ADOLESCENCE

Une conférence de Pierrette Bouchard aura lieu le mardi 14 septembre à midi au pavillon Charles-De Koninck sur le thème «Promouvoir l'identité personnelle tout en vendant la conformité: les pré-adolescentes et leurs magazines».



À partir de l'analyse de deux magazines populaires auprès des jeunes filles, l'objectif de la conférence est d'étudier leur degré d'adhésion aux contenus offerts et d'évaluer l'impact sur leurs pratiques, leurs représentations d'elles-mêmes et des femmes et sur leurs valeurs par rapport à la consommation. Pour illustrer son propos, Pierrette Bouchard puisera dans une première série d'entrevues réalisées auprès d'une quinzaine de pré-adolescentes à qui on a demandé de commenter un magazine en le feuilletant en compagnie d'une chercheuse de l'équipe. Toute la communauté universitaire est invitée à cette conférence organisée par la Chaire d'études Claire-Bonenfant sur la condition des femmes et le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF).

UNE MÈRE DE CIUDAD JUÁREZ TÉMOIGNE

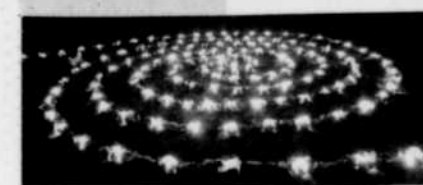
La Chaire d'études Claire Bonenfant sur la condition des femmes reçoit Patricia Cervantes, la mère d'une victime du «féminicide» toujours en cours à Ciudad Juárez, le mercredi 15 septembre de midi à 13 h 30, au local 1475 du pavillon Charles-De Koninck. Depuis 1993, dans cette ville mexicaine située à la frontière des États-Unis, des jeunes filles et des femmes de milieu modeste, âgées pour la plupart de 12 à 25 ans, sont enlevées, torturées, violées et assassinées. On a retrouvé plus de 350 cadavres et quelque 500 autres femmes manquent toujours à l'appel. Au cours de la présente année seulement, cinq femmes ont subi le même sort. La Chaire, qui s'est intéressée au cas de Ciudad Juárez dans les années passées, continue d'exprimer sa solidarité en accueillant cette mère en deuil dont le témoignage s'inscrit dans un ensemble de démarches pour dénoncer ces crimes restés impunis. Renseignements: Marie-France Labrecque, 656-2131, poste 7422.



Unis, des jeunes filles et des femmes de milieu modeste, âgées pour la plupart de 12 à 25 ans, sont enlevées, torturées, violées et assassinées. On a retrouvé plus de 350 cadavres et quelque 500 autres femmes manquent toujours à l'appel. Au cours de la présente année seulement, cinq femmes ont subi le même sort. La Chaire, qui s'est intéressée au cas de Ciudad Juárez dans les années passées, continue d'exprimer sa solidarité en accueillant cette mère en deuil dont le témoignage s'inscrit dans un ensemble de démarches pour dénoncer ces crimes restés impunis. Renseignements: Marie-France Labrecque, 656-2131, poste 7422.

PRIER EN OCCIDENT AUJOURD'HUI

Comment prier aujourd'hui, dans un monde rationnel et technique? La prière s'accorde-t-elle avec l'autonomie moderne? Comment, en fait, les gens prient-ils? Prient-ils encore «quelqu'un»? Que signifie la prière pour celui



ou celle qui s'y adonne? Qu'est-ce qui change dans les diverses formes de prière chrétienne? Comment celle-ci profite-t-elle de l'ouverture à d'autres traditions religieuses? Comment, en particulier, aborder la prière de demande? C'est à partir de telles questions que Laurence Freeman, bénédictine, livrera ses réflexions sur l'évolution de la prière aujourd'hui à l'occasion

d'une conférence le jeudi 21 octobre, à 19 h 45, au local 1334 du pavillon La Laurentienne. Il portera une attention particulière aux enjeux théologiques des pratiques de prière. Laurence Freeman dirige la Communauté mondiale de la méditation chrétienne et est l'auteur de plusieurs volumes, dont *La parole du silence* (1995) et *Jésus, le maître intérieur* (2002). L'événement est ouvert au public. Il faut cependant réserver sa place en laissant ses coordonnées au 656-2131, poste 3581, ou en écrivant à robert.mager@ftr.ulaval.ca. Une contribution volontaire de 10 \$ est suggérée.



ESCALADE

Au PEPS, deux murs d'escalade permettent aux amateurs de grimpe de s'adonner à leur sport favori. De plus, une caverne est à leur disposition pour qu'ils se familiarisent avec différents angles de prise. Plusieurs heures de pratiques libres sont offertes aux grimpeurs qui possèdent leur certification du PEPS. Pour ceux et celles qui désirent défier les hauteurs pour la première fois, des cours d'initiation sont offerts les lundis, mardis, mercredis ou jeudis soir. Les cordes, harnais et chaussons sont fournis durant les cours. Les personnes de niveau plus avancé pourront choisir parmi les cours de perfectionnement technique et gestuel, de premier de cordée et de manipulations. Les cours débuteront la semaine du 20 septembre ainsi que les entraînements du Club d'escalade. Inscription: 656-PEPS (7377).

STEP, WORKOUT, AÉROBOXE

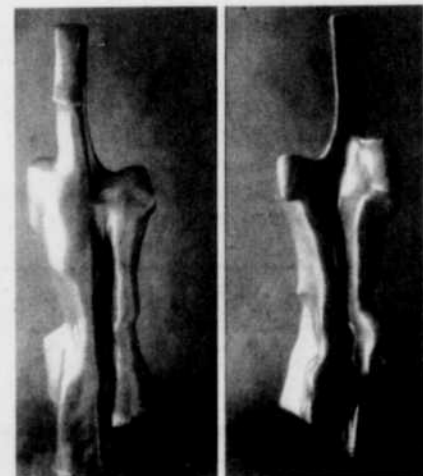
Les activités de conditionnement physique sur musique ont démarré le 7 septembre dernier. Près de 20 séances libres par semaine sont offertes au grand public. Les personnes intéressées pourront profiter des séances de workout, step, aéroboxe, muscmax, bootcamp, trio et duo cœur et muscles. Une équipe d'intervenantes dynamiques est



présente chaque semaine et il est possible de choisir ses dates, heures et fréquences d'entraînement. Pour les membres du PEPS, des cartes de 10 séances au coût de 25 \$ sont en vente à la réception du niveau 1 en tout temps. Les personnes non-membres sont invitées à venir se mettre en forme également. Il en coûte 7 \$ pour un essai.

RAISON INTUITIVE

L'exposition «Raison intuitive» de Jacline Bussièrès se tient à la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins jusqu'au 17 septembre. L'artiste présente un corpus d'une trentaine d'œuvres composé de sculptures en bronze et de tableaux acryliques et en art de l'émail. Elle alterne les cycles de création en explorant de nouveaux contextes. La lecture et l'étude de la philosophie alimentent sa réflexion, la stimulent, éclairent ses sources intuitives. Que ce soit dans ses émaux, ses acryliques ou ses bronzes, ce sont toujours les mêmes personnages qui voyagent et reviennent nous parler. Ils demandent des réponses, suscitent interrogations et angoisses. Cette difficile quête du sens, c'est précisément ce



Un bronze de Jacline Bussièrès

qu'exprime Jacline Bussièrès par ses œuvres. L'artiste multidisciplinaire a participé à des biennales internationales et nationales en France, en Pologne, en Allemagne et au Canada. Elle s'est engagée, depuis le début de sa carrière, à la promotion de l'art dans son milieu. Les heures d'ouverture de la salle d'exposition sont de 9 h à 17 h du lundi au vendredi et de 12 h à 16 h le samedi et dimanche.

CHYZ, la voix alternative

La radio des étudiants de l'Université Laval veut mieux couvrir la vie universitaire et rayonner davantage hors du campus

par Pascale Guéricolas

L'information et le campus, voilà les priorités de CHYZ 94,3, la radio des étudiants de l'Université Laval pour la saison qui s'amorce.

«Nous voulons vraiment nous inscrire au cœur de la vie universitaire, affirme Zvonimir Majcen, le directeur musical et de la programmation de CHYZ. Cette année, on va donner la parole aux étudiants et aux professeurs de l'Université sur les enjeux locaux et internationaux.» Un groupe de journalistes va ainsi parcourir le campus pour recueillir les opinions des uns et des autres sur des dossiers comme les frais de scolarité. Quotidiennement, *À midi à Laval* rend donc compte des événements locaux, régionaux ou nationaux vus du campus, tout en offrant une vitrine à des publications comme *Impact Campus*, *La marmite sociale* ou des associations comme la CADEUL.

La couverture des activités sportives fait également partie du credo de la station cette année, avec une émission quotidienne consacrée à ce sujet entre 15 h et 16 h. «Pour la première fois, on va également diffuser les matchs de football du Rouge et Or, qu'ils jouent ici ou à l'extérieur, et donner la parole aux joueurs et aux entraîneurs», précise Jean-Philippe Lessard-Beaupré, directeur de la station et étudiant en sociologie. La culture n'est pas en reste avec une émission d'une heure et demie chaque jour sur les arts et spectacles intitulée *Chéri(e) j'arrive*. Au menu, des comptes-rendus de pièces de théâtre, de spectacles, d'expositions qui se déroulent sur le campus, ainsi que des rencontres avec les artistes du Campus.

Nouvel émetteur en vue

Pour mieux faire entendre cette nouvelle programmation, les dirigeants de CHYZ caressent un projet d'importance. Ils ont en effet obtenu le droit de décupler la puissance actuelle de leur antenne en passant d'une antenne de 600 watts à 6 000 watts. Dotée de ce nouvel équipement, la station pourrait facilement être captée dans toute la région, alors qu'actuellement la réception s'avère difficile à Beauport, Limoilou ou même dans le Vieux-Québec. Cependant, la station, financée



Guillaume Bédard, animateur de La gamme majeure et sa collègue, Élodie Girardin-Lajoie, animatrice de l'émission Chéri(e) j'arrive.



Jean-Philippe Lessard-Beaupré, directeur de la station CHYZ 94,3, et Zvonimir Majcen, directeur musical et de la programmation: positionner la radio étudiante de l'Université comme une voix alternative dans les médias à Québec.

BISBILLE SUR UN SYNDROME

Une équipe de la Faculté de médecine remet les pendules à l'heure sur les causes d'une maladie mentale héréditaire

par Jean Hamann

Dans un article publié le 7 septembre par la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, l'équipe du professeur Edouard Khandjian, de la Faculté de médecine, vient contredire ce qui était considéré dans certains milieux comme l'une des découvertes marquantes de 2003 dans le domaine de la biologie cellulaire. Bien que le chercheur ne l'avoue pas ouvertement, il s'agit d'une douce revanche puisque la grande «découverte», qui avait été publiée en février 2003 dans la prestigieuse revue *Cell*, contredisait les travaux réalisés depuis dix ans dans son propre laboratoire. «Depuis 18 mois, notre domaine de recherche était pour ainsi dire bloqué, commente le professeur Khandjian. Personne ne voulait publier des résultats qui allaient à l'encontre du modèle très sexy et très glamour qui avait été proposé dans *Cell* par des chercheurs de Rome et de Rotterdam. Notre petite équipe de Québec a osé dire que ces chercheurs s'étaient trompés.»

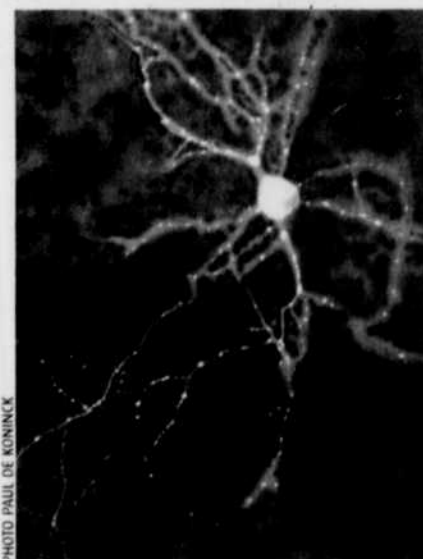
La pomme de discorde entre les deux équipes concerne le mécanisme

cellulaire responsable du syndrome de retard mental du X fragile. Cette maladie, qui constitue la première cause de retard mental héréditaire dans le monde, se manifeste, chez l'enfant, par un retard d'apprentissage du langage et par des comportements hyperactifs ou autistiques. Elle frappe davantage les garçons (1 sur 4 000) que les filles (1 sur 6 000). L'équipe du professeur Khandjian a montré que la mutation responsable de cette maladie cause l'inhibition du gène codant pour la protéine appelée FMRP (Fragile X Mental Retardation Protein). Ces protéines sont présentes dans tous les tissus du corps, mais leur concentration est 100 fois plus élevée dans les cellules nerveuses. Les chercheurs croient qu'elles interviennent dans le mécanisme de traduction des ARN messagers. Elles feraient partie d'un complexe qui conduit les ARN messagers du noyau de la cellule vers les sites de synthèse des protéines.

En 2003, coup de théâtre dans *Cell*, des chercheurs européens affirment que, dans les neurones, la FMRP n'intervient pas dans le mécanisme de traduction. Ils proposent donc une fonction révolutionnaire, sensationnelle et

inattendue pour cette protéine. «Aussitôt que j'ai lu leur article, je me suis dit impossible! Ces jeunes chercheurs ont commis une erreur méthodologique dont sont bien prévenus les plus vieux. Ils ont eu recours à un détergent qui ne doit pas être utilisé pour de telles expériences.»

Avec son équipe formée de Marc-Étienne Huot, Sandra Tremblay, Laetitia Davidovic, Rachid Mazroui et Barbara Bardoni, le professeur Khandjian reprend une à une toutes les étapes techniques du travail des chercheurs européens ainsi que celles de leurs propres travaux pour arriver à



Les points lumineux qui apparaissent sur cette image révèlent la répartition de la protéine FMRP dans le neurone.

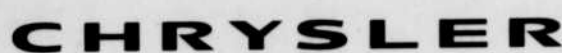
la conclusion «que nos confrères manquaient peut-être de rigueur scientifique», résume-t-il. «Ils ont échafaudé une histoire époustouflante, à première vue crédible, basée sur des prémisses erronées, accidentelles ou manipulées, peu importe. L'important, c'est que notre contre-découverte remet les pendules à l'heure.»

Le chercheur avoue retirer une grande satisfaction «d'avoir vu juste, d'avoir rétabli les faits et de constater que notre modèle tient toujours la route». Il est surtout heureux pour les jeunes de l'équipe qui, après avoir consacré un an de travail à démentir le nouveau dogme, voient leur travail reconnu dans *Proceedings of the National Academy of Science*, une autre revue très prestigieuse. «Ça a été une histoire passionnante qui a mis du piquant dans notre quotidien. Maintenant que nous avons tiré les choses au clair, nous pouvons continuer nos travaux», conclut le professeur Khandjian.



Le noyau «dur» de l'équipe de la Faculté de médecine de Laval qui a osé dire - et prouver - que des spécialistes européens de biologie cellulaire s'étaient fourvoyés en ce qui concerne le syndrome de retard mental du X fragile. À l'avant: Sandra Tremblay et Edouard Khandjian. À l'arrière: Laetitia Davidovic et Marc-Étienne Huot. Absents de la photo: Rachid Mazroui, actuellement à l'Université McGill, et Barbara Bardoni, présentement chercheuse à l'IGBMC de Strasbourg.

1054710



A black and white photograph of a Chrysler PT sedan, viewed from the front quarter angle. The car is positioned in the lower half of the page, below the text. It features a boxy design characteristic of the PT platform, with a large front grille, rectangular headlights, and multi-spoke alloy wheels. The car is shown from a three-quarter front view, highlighting its profile and front end.

Achetez à
19 995\$^Δ

- Le véhicule à usages spéciaux
le plus économe de 2004**



Basé sur les cotes du guide
de consommation de carburant
2004 publié par Ressources
naturelles Canada.



Achetez à
19 799\$^Δ

ou louez à
239\$[†]

par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 3 531 \$ ou échange équivalent. Option 0 \$ comptant également disponible.
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

- Louez à
\$399[†] par mois. Location de 36 mois.
Comptant initial de 360\$ ou
échange équivalent.
Option 0\$ comptant également disponible.
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

Ou
AUCUN VERSEMENT MENSUEL
ET AUCUN INTÉRÊT AVANT 2005
au financement à l'achat. (Certains
frais sont payables à la livraison.)³

- Trois rangées de sièges pouvant accueillir 6 personnes • Rideaux gonflables latéraux
- Suspension indépendante aux 4 roues d'inspiration allemande, multibras • Volant gainé de cuir avec commandes audio intégrées • Moteur V6 de 250 chevaux • Système InfinitySM numérique à 6 canaux avec radio AM/FM, lecteur de CD, 7 haut-parleurs et amplificateur de 200 watts
- Climatiseur avec commande automatique de température bizona et filtre à air



**FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR**

FAITES VITE ! CAR L'ÉVÉNEMENT, C'EST MAINTENANT.
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP_{MD} • DODGE OU CHRYSLER.CA.

[illegible]